

Conditions particulières
N°: RLQ-CP-10-522-010

Assuré désigné : **REGROUPEMENT LOISIR QUÉBEC**

Adresse : 4545 avenue Pierre-de-Coubertin, C.P. 1000, succ. M, Montréal QC H1V 3R2

et : **FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE HANDBALL OLYMPIQUE**

et : **CLUB DE HANDBALL CHAMPLAIN**

**CETTE ASSURANCE COUVRE LES ACTIVITÉS DE L'ORGANISME TELLES QUE
RÉGIR, SANCTIONNER, PUBLIER, PROMOUVOIR, FORMER ET ORGANISER**

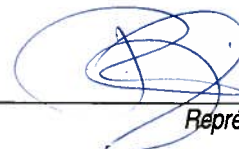
Type d'assurance	Assureur	Police n°	Période d'assurance	Limites d'assurances (devises canadiennes)
Assurance Responsabilité civile générale	Chartis Compagnie d'assurance du Canada	6645-78-71	Du 1 ^{er} octobre 2010 au 1 ^{er} avril 2011 à 00 h 01 (heure normale à l'adresse de l'assuré désigné tel que stipulé aux présentes)	5 000 000 \$ Par sinistre 5 000 000 \$ Produits et opérations complétés 5 000 000 \$ Préjudice personnel 5 000 000 \$ Administration de régimes d'avantages sociaux 5 000 000 \$ Responsabilité publicitaire 2 000 000 \$ Responsabilité locative 25 000 \$ Frais médicaux 0 \$ Franchise pour blessures corporelles 500 \$ Franchise pour dommages matériels (biens d'autrui) et dommages aux véhicules loués
				Exclusions importantes : <ul style="list-style-type: none"> • Dommages aux véhicules loués pour une période de plus de 30 jours • Pollution • Discrimination • Dommages-intérêts exemplaires ou punitifs • Terrorisme

Ce document constitue la première page de votre police d'assurance

Le libellé complet est disponible sur le site Internet du Regroupement Loisir Québec au www.loisirsport.qc.ca

BFL CANADA risques et assurances inc.

Signé à Montréal ce 1er octobre 2010



Représentant autorisé

Conditions particulières
N°: RLQ-CP-10-522-005

Assuré désigné : **REGROUPEMENT LOISIR QUÉBEC**

Adresse : 4545 avenue Pierre-de-Coubertin, C.P. 1000, succ. M, Montréal QC H1V 3R2

et : **FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE HANDBALL OLYMPIQUE**

et : **ASSOCIATION REGIONALE DE HANDBALL DE LA RIVE-SUD**

**CETTE ASSURANCE COUVRE LES ACTIVITÉS DE L'ORGANISME TELLES QUE
RÉGIR, SANCTIONNER, PUBLIER, PROMOUVOIR, FORMER ET ORGANISER**

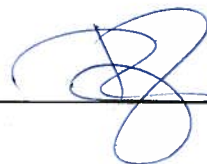
Type d'assurance	Assureur	Police n°	Période d'assurance	Limites d'assurances (devises canadiennes)
Assurance Responsabilité civile générale	Chartis Compagnie d'assurance du Canada	6645-78-71	Du 1 ^{er} octobre 2010 au 1 ^{er} avril 2011 à 00 h 01 (heure normale à l'adresse de l'assuré désigné tel que stipulé aux présentes)	5 000 000 \$ Par sinistre 5 000 000 \$ Produits et opérations complétés 5 000 000 \$ Préjudice personnel 5 000 000 \$ Administration de régimes d'avantages sociaux 5 000 000 \$ Responsabilité publicitaire 2 000 000 \$ Responsabilité locative 25 000 \$ Frais médicaux 0 \$ Franchise pour blessures corporelles 500 \$ Franchise pour dommages matériels (biens d'autrui) et dommages aux véhicules loués
				Exclusions importantes : <ul style="list-style-type: none"> • Dommages aux véhicules loués pour une période de plus de 30 jours • Pollution • Discrimination • Dommages-intérêts exemplaires ou punitifs • Terrorisme

Ce document constitue la première page de votre police d'assurance

Le libellé complet est disponible sur le site Internet du Regroupement Loisir Québec au www.loisirsport.qc.ca

BFL CANADA risques et assurances inc.

Signé à Montréal ce 1er octobre 2010



Représentant autorisé